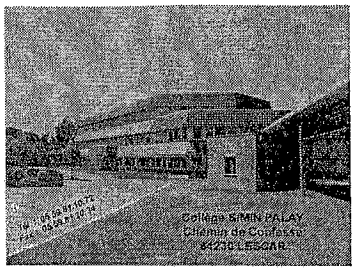

Lescar, le 26/08/15

Le service intendance

à

Mesdames et messieurs les parents d'élèves

Objet : Aides pour le paiement des frais de scolarité

- **DOSSIER DE BOURSES** (dossier à remettre impérativement **avant le 30 septembre**)

L'obtention d'une bourse de collège est fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge. Pour connaitre le montant auquel vous pourriez prétendre, vous pouvez vous reporter au bulletin officiel (page 2).

Pour constituer un dossier de bourses (à remettre sans faute **avant le 30/09/15**), vous devez fournir :

- La demande de bourse de collège – 2015/2016 complétée (page 3) ;
- La copie intégrale de votre **avis d'impôt 2014 sur les revenus de l'année 2013** ;
- **En cas de vie en concubinage**, si le concubin est le parent de l'enfant, **l'avis d'impôt 2014 sur les revenus de l'année 2013 des deux parents ;**
- En cas de séparation ayant conduit à une **résidence alternée** de l'enfant, **l'avis d'impôt 2014 sur les revenus de l'année 2013 des deux parents ;**
- Un relevé d'identité bancaire.

Dans le cas d'une diminution de vos revenus en 2014, vous pouvez joindre à l'avis d'impôt 2014 sur les revenus 2013, celui de 2015 sur les revenus 2014.

- **AIDE DEPARTEMENTALE A LA RESTAURATION** (voir la page jointe)

Cette aide du département concerne les familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).

Pour en bénéficier, il faut nous transmettre avec le coupon réponse (en bas de la feuille jointe) la **copie de l'attestation d'ARS.**

- **REMISE DE PRINCIPE**

Cette aide concerne les **familles de plus de 3 enfants** inscrits à la demi-pension et scolarisés en collège et/ou lycée. Pour en bénéficier, vous devez nous adresser le coupon ci-dessous.

.....

NOM de l'élève.....Prénom ..... Classe .....

Nom et adresse du Responsable Légal.....

NOM Prénom (frère/soeur).	Classe	Etablissement fréquenté	Qualité (1)

(1) Demi- pensionnaire ou interne A le,

Signature des parents

Annexe 2

Plafonds de ressources applicables pour l'attribution des bourses de collège en 2015-2016
(à comparer avec le revenu fiscal de référence - avis d'imposition 2014 sur les revenus de l'année 2013)

I - Pour un montant de bourse de collège de 84 €

Plafond de référence annuel : 11 288 € + 30 % par enfant à charge

Nombre d'enfants à charge (a)	Plafond annuel (en euros) (b)
1 enfant	14 674
2 enfants	18 061
3 enfants	21 447
4 enfants	24 834
5 enfants	28 220
par enfant supplémentaire	3 386,4

II - Pour un montant de bourse de collège de 231 €

Plafond de référence annuel : 6 102 € + 30 % par enfant à charge

Nombre d'enfants à charge (a)	Plafond annuel (en euros) (b)
1 enfant	7 933
2 enfants	9 763
3 enfants	11 594
4 enfants	13 424
5 enfants	15 255
par enfant supplémentaire	1 830,6

III - Pour un montant de bourse de collège de 360 €

Plafond de référence annuel : 2 153 € + 30 % par enfant à charge

Nombre d'enfants à charge (a)	Plafond annuel (en euros) (b)
1 enfant	2 799
2 enfants	3 445
3 enfants	4 091
4 enfants	4 737
5 enfants	5 383
par enfant supplémentaire	645,9

(a) Total du nombre d'enfants mineurs ou infirmes et majeurs célibataires figurant sur l'avis d'imposition 2014 sur les revenus de l'année 2013.
(b) Revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2014 sur les revenus de l'année 2013.

© Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche >
www.education.gouv.fr

ministère de l'éducation nationale

Académie de Bordeaux : *Dordogne(24) – Gironde(33) – Landes(40) – Lot-et-Garonne(47) - Pyrénées-Atlantiques(64)*

Demande de bourse de COLLÈGE - 2015/2016

Cadre réservé à l'établissement	Date de dépôt du dossier dans l'établissement :	N° INE IMPERATIF :

1 – L'ENFANT POUR LEQUEL VOUS DEMANDEZ LA BOURSE :

Son NOM *(en lettres capitales)* :	Sa date de naissance :
Ses PRENOMS *(en lettres capitales)* :	☐ Masculin ☐ Féminin
L'enfant est-il placé en foyer ou en famille d'accueil : ☐ Oui ☐ Non	
Est-il : ☐ externe ☐ demi-pensionnaire ☐ interne	

2 – VOUS-MEME (représentant légal) :

Vous êtes : ☐ le père ou ☐ la mère ou ☐ tuteur/tutrice (*joindre justificatif officiel de tutelle*) - lien de parenté à préciser : .....

Votre NOM -suivi éventuellement du nom d'épouse- *(en lettres capitales)* :	Votre PRENOM *(en lettres capitales)* : .....
Votre situation de famille : ☐célibataire ☐veuf(ve) ☐marié(e) ☐concubinage ☐pacsé(e) ☐séparé(e) ou ☐divorcé(e) ☐enfant(s) en garde alternée *depuis le* :	Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre pacsé(e), est : ☐ le père ☐ la mère ☐ le beau-père(la belle-mère) de l'enfant Ses NOM ET PRENOM *(en lettres capitales)* : .....

Votre ADRESSE .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ☎ : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	Adresse mail : ..... @ .....

3 – ENGAGEMENT DE LA FAMILLE : Vous devez dater et signer la rubrique suivante et cocher la case qui correspond à votre situation.

Je soussigné(e) ☐ le père ou ☐ la mère ou ☐ le représentant légal de l'enfant (tuteur/tutrice...) de l'enfant, certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts et avoir pris connaissance des modalités.

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22). La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de l'établissement ou du service académique dans lequel la demande est envoyée.

A ..... *DATE* : __/__/__/__/__/__/__/__/	SIGNATURE :

4 – CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT :

Classe fréquentée par l'élève :	
Pièces communiquées : Avis d'impôt sur le revenu : Relevé d'identité bancaire RIB/IBAN (à destination de l'établissement) : Procuration (*uniquement pour les élèves scolarisés dans un établissement privé*) :	 ☐ Oui ☐ Non ☐ Oui ☐ Non ☐ Oui ☐ Non
Montant de la bourse : Décision du chef d'établissement (pour les établissements PUBLICS) : Proposition du chef d'établissement (pour les établissements PRIVÉS) :	 Taux : ..... euros Taux : ..... euros

Décision du service académique des bourses (pour les établissements PRIVÉS et le CNED) :

Nbre enfants : ..... / RFR : ..... / Taux : .....

PYRENEES ATLANTIQUES
LE DEPARTEMENT

PAU, le 12 JUIN 2015

Objet : Aide départementale à la restauration scolaire (ADRS)

Madame, Monsieur,

Le Département est responsable de la restauration scolaire des collèges publics des Pyrénées-Atlantiques. Il s'engage depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des repas servis aux collégiens.

36 collèges sur 40 ont aujourd'hui adhéré au dispositif « Manger Bio&Local, Labels et Terroir » afin notamment de favoriser le développement des circuits courts et une restauration scolaire de qualité.

Par ailleurs, conscient des difficultés financières que connaissent certaines familles et afin de faciliter l'accès de tous aux services de restauration, le Département a décidé d'apporter **une aide spécifique aux élèves demi-pensionnaires bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire** (ARS).

Pour l'année 2015, les aides forfaitaires sont les suivantes :

- **0,30 €** par repas pour les demi-pensionnaires bénéficiaires de **l'ARS non boursiers d'Etat**,
- **0,45 €** par repas pour les demi-pensionnaires bénéficiaires de **l'ARS et boursiers d'Etat**.

L'aide départementale est directement déduite de la facture de demi-pension qui vous est transmise chaque trimestre par le collège et ce, quel que soit le forfait choisi.

Si votre enfant est boursier d'Etat, l'aide vous sera accordée d'office, les pièces justificatives étant produites lors de la constitution du dossier de bourses.

Si votre enfant est bénéficiaire de l'ARS mais non boursier, vous devez adresser au collège l'attestation d'ARS pour l'année scolaire 2015-2016. Si vous n'avez pas ce document en votre possession, vous serez en mesure d'imprimer le relevé de paiements sur le site de la Caisse d'allocations familiales (www.caf.fr).

Soyez assurés de ma volonté de vous accompagner au quotidien.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous

Jean-Jacques LASSERRE

Président du Conseil départemental
Sénateur des Pyrénées-Atlantiques

COUPON-REPONSE à remettre au collège complété et signé

NOM – Prénom du représentant légal : .....

NOM – Prénom de l'élève : .....

Classe : .....

Régime de l'élève : externe ☐ demi-pensionnaire ☐ interne ☐ *(cocher la case correspondante)*

Bénéficiaire de l'ARS : OUI ☐ NON ☐ *(cocher la case correspondante)*

Fait à ....., le .....

Signature du représentant légal